

VOLUNTIS

Société anonyme au capital de 760.767,60 euros
Siège social : 58 avenue de Wagram, 75017 Paris
439 685 850 R.C.S. Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

DU 17 DECEMBRE 2020

TEXTE DE LA RESOLUTION

Résolution unique

Approbation du transfert de cotation des titres Voluntis du marché réglementé d'Euronext à Paris vers le marché Euronext Growth Paris et pouvoirs à conférer au conseil d'administration pour la réalisation dudit transfert

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport du conseil d'administration et conformément aux dispositions de l'article L. 421-14 du Code monétaire et financier,

approuve le transfert de cotation des actions de la Société du compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris vers le marché multilatéral de négociations Euronext Growth Paris, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur,

autorise les demandes de radiation de la Société du marché réglementé d'Euronext à Paris et d'admission concomitante sur le marché multilatéral de négociations Euronext Growth Paris, et

confère tous pouvoirs au conseil d'administration, pour (i) réaliser la radiation des actions de la Société du compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris, (ii) faire admettre ses actions aux négociations sur le marché multilatéral de négociation Euronext Growth Paris par transfert du compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris, (iii) prendre toutes mesures nécessaires à l'effet de remplir les conditions de ce transfert et (iv) donner toutes garanties, choisir le listing sponsor, faire toutes déclarations, effectuer toutes formalités et plus généralement prendre toutes mesures rendues nécessaires pour la réalisation des opérations de transfert.

--ooOoo--